



Communiqué de presse

Transport en commun d'enfants : « 0 tué » en 2021 !

Comme chaque année, l'ANATEEP publie les statistiques d'accidents de transport en commun d'enfants, qu'ils soient effectués dans le cadre du transport scolaire, périscolaire ou occasionnel. L'édition 2021 **n'a pas de précédent depuis 1984** (premières statistiques) puisque durant toute la dernière année écoulée, aucun décès d'enfant n'a été recensé*. Ce formidable résultat n'avait jamais été atteint, quoique effleuré lors des années scolaires 1997/1998 et 2001/2002 avec un seul décès.

L'Observatoire national interministériel de sécurité routière (ONISR), saisi par le ministère de l'intérieur à la demande de l'association, a validé ces statistiques après vérification dans les bases enregistrées par les forces de l'ordre. Sans relativiser cet excellent résultat, il faut néanmoins noter qu'il intervient une année où la crise sanitaire a sans nul doute amené certaines familles à ne pas mettre leur enfant dans les cars scolaires, minorant ainsi les effectifs transportés. De la même façon, les transports occasionnels de jeunes (voyages de fin d'année, dessertes des colonies de vacances,...) ont vu leur nombre considérablement baisser.

Malgré tout, ce « 0 tué » sans précédent est une **formidable incitation à poursuivre la mobilisation** quotidienne de tous les partenaires du transport de jeunes (transporteurs, autorités organisatrices, pouvoirs publics, associations) pour maintenir ce haut niveau de sécurité. Pour l'ANATEEP et ses associations départementales qui inlassablement travaillent sur les comportements sécuritaires des jeunes, c'est un vrai encouragement. Depuis 10 ans, ce sont près de 1,9 million d'élèves qui ont pu bénéficier de leurs séquences de prévention. Même si rien n'est jamais acquis, cela ne doit pas nous empêcher, aujourd'hui, collectivement, de se féliciter d'un tel bilan.

Toutes les statistiques publiées par l'ANATEEP peuvent être reprises avec la mention de la source « ANATEEP, février 2022 ».

Fait à Paris le 17 février 2022

*du côté des enfants transportés (n'oublions pas les sept jeunes blessés et hospitalisés cette année). Par ailleurs, trois conducteurs sont décédés dans leur accident d'autocar.

Méthodologie - L'ANATEEP retient les accidents survenant au cours d'opérations de transport d'enfants et d'adolescents (y compris les montées, les descentes de véhicule et les traversées de voie de circulation dans les instants qui précèdent la montée dans le véhicule ou qui suivent la descente du véhicule) mettant en cause : les véhicules de transport en commun des services routiers réguliers créés pour assurer à titre principal à l'attention des élèves la desserte des établissements d'enseignement (SATPS), les véhicules de transport en commun des autres services routiers réguliers publics (SRO), les véhicules de transport en commun affectés occasionnellement à des transports scolaires, périscolaires ou post scolaires, les véhicules spécialement aménagés (enfants en situation de handicap, ...) affectés à un transport scolaire, périscolaire ou post scolaire. Les véhicules de moins de dix places, conducteur inclus, ne relèvent pas du transport en commun.

Contact presse : Eric Breton ou Christophe Trébosc – Tél : 01 43 57 42 86 - www.anateep.fr



Accidents de transport d'enfants : bilan 2021

(source : ANATEEP)

Total des accidents	62 dont 44 sans victime
Total des victimes	98
Tués	0
Blessés hospitalisés (BH)	7
Blessés légers (BL)	91

Tués	BH	BL	
0	4	88	dans le véhicule
0	3	3	hors du véhicule
0	7	91	ensemble

Pour la 1^{ère} fois en France : le « 0 tué »

Validation par l'ONISR après vérification dans les bases enregistrées par les forces de l'ordre.